



**COMMUNE DE TOURNISSAN
AUDE**

**PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2024 M57**

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retrace les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens une meilleure compréhension de la situation financière de la Commune.

La présente synthèse sera disponible sur site internet communal (www.tournissan.com). Le Budget 2024 M57 sera voté en équilibre le 12 avril 2024 et peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouverture de la mairie.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté en équilibre par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année 2024. Le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

I Section de FONCTIONNEMENT

Le montant des Dépenses Section Fonctionnement du BP 2024 : 662 080,48 Euros

Le montant des Recettes Section Fonctionnement du BP 2024 : 662 080,48 Euros

Les Recettes de la Section de Fonctionnement :

A noter un Report du Résultat de Fonctionnement 2023 : au 002 : 322 875,48 €

Les Recettes provenant des encaissements des impôts locaux : au 731 : 186 346 €

La Redevance des Pylônes électriques (8 pylônes Hte tension) au 73132 : 49 117 €

La taxe additionnelle : au 73123 : 16 000 €

A Noter aussi le versement de La Poste d'un acompte

pour le salaire de la Gérante Agence Postale : au 6419 16 020 €

Les Dotations de l'Etat pour 2024 : au 74 56 859 €

Les revenus des loyers en prévision pour 2024 : au 75 13 907 €

- La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2024 :

· *concernant les ménages*

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 69,14... %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 91,44... %
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 17,77%

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 209 213... €.

Voir l'Etat de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des Taxes Directes locales pour 2024 N°1259 .

Les Dépenses de Fonctionnement :**en prévision**

Dépenses au chapitre 011 de Charges à caractère général	264 988,73 €
(dont toutes les charges : Combustibles ,Carburants, fournitures de petit équipement Electricité,Bâtiments publics, Voirie communale, matériel roulant, assurance, maintenance. Fêtes cérémonies, Frais postaux.....)	
Crédits inscrits au chapitre 012 Frais de personnel et charges sociales	250 977,00 €
Crédits inscrits au chapitre 65 Subventions communales,contributions obligatoires,	
Frais d'indemnités Elus et charges cotisation retraite..	93 200,00 €
Dépenses intérêts emprunts au chapitre 66	10 200,00 €
Virement à la Section d'Investissement	25 928,75 €

Récapitulatif des principales dépenses et recettes de la section de Fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses 011	264 988,73	Excédent brut reporté	322 875,48
Dépenses de personnel Chap 012	250 977,00	Recettes Chap 013	16 020,00
Autres dépenses de gestion Chap 65 Contributions, Elus	93 200,00	Impôts et taxes Chap 731	251 463,00
Dépenses financières chap 66	10 200,00	Dotations et participations Chap 74 Dotations	56 859,00
Dépenses exceptionnelles FNGIR	12 863,00	Autres recettes de gestion courante chap 70	300,00
Autres dépenses Chapitre 68(participation réparation épareuse Chapitre 042 ordre (achat épareuse avec St Pierre)	3 200,00 723,00	Recettes chap 75	14 563,00
Dépenses imprévues		Recettes financières	0
Total dépenses réelles		Autres recettes	
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Total recettes réelles	
Virement à la section d'investissement	25 928,75	Produits (écritures d'ordre entre sections)	
Total général	662 080,48	Total général	662 080,48

II. La section d'investissement

Les Dépenses d'Investissement

A noter au D001 reporté	28 101,63 €
Cette année 2024 :	
2 programmes d'investissement au 231:	
- L'Etude de la traversée du village OP.156	102 000,00 €
-	
- City Stade OP.159	59 898,00 €

Récapitulatif de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté D 001	28 101,63	Virement de la section de fonctionnement	25 928,75
Remboursement d'emprunts au chap 16	23 000	FCTVA	10 581,21
Travaux de bâtiments (à lister)		Mise en réserves Au 1068	28 101,63
Travaux de voirie (à lister)		Cessions d'immobilisations	
Autres travaux au chap 23 -Etude traversée OP 156 - - City Stade	102 000 59 898 161 898	Taxe aménagement Chap 10	58 694,04
Total			
Autres dépenses Au 2051	6 723	Subventions au 13	97 350,00
Charges (écritures d'ordre entre sections) Chap 040 au 165	1 656	Emprunt	0
/		Produits (écritures d'ordre entre section) Chap 040 au 28041411	723
Total général	221 378,63	Total général	221 378,63

Les subventions d'investissements prévues au Total : 97 350 €

	OP 156 Etude Traversée Village	op ;159 City Stade
- de l'Etat :	25 500 €	:
- de la Région :		7 000 €
- du Département :	9 900 €	7 000 € en cours
- Autres : au 1328	30 000 €	24 950 € ANS
		Agence Nationale Sports

II. Tableau des Effectifs

Les effectifs de la Collectivité se répartissent comme suit :

4 agents titulaires :

- 1 secrétaire de mairie titulaire : 32 heures/semaine
- 2 Adjoints techniques Territoriaux Principal 2^{ème} classe Titulaire : 35 heures/semaine
- 1 Adjoint Technique Territorial aux services ménagers Titulaire : 11heures/semaine
- 1 Adjoint Administratif Gérance Agence Postale : : 17heures30/semaine
- *Stagiaire avant titularisation*
- *1 ATSEM - 1^{er} classe des écoles maternelles 13h08/semaine*